

Annexe – la COVID-19 et les effectifs infirmiers dans le monde : les répercussions sur les régions de l'Organisation mondiale de la Santé

- Dans le rapport sur *La situation du personnel infirmier dans le monde*, les effectifs infirmiers sont estimés à 27,9 millions de professionnels à l'échelon mondial ; neuf infirmières sur dix dans le monde sont des femmes.
- La pénurie mondiale d'infirmières est estimée à 5,9 millions de professionnelles.
- La quasi-totalité (89 %) de ces pénuries se concentre dans les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire de la tranche inférieure.
- Les pays à revenu élevé disposent d'un taux d'infirmières diplômées plus de trois fois supérieur (38,7 infirmières diplômées pour 100 000 habitants en moyenne) à celui des pays à faible revenu (10,4).
- Une infirmière sur six dans le monde devrait prendre sa retraite au cours des dix prochaines années, ce qui signifie que 4,7 millions d'infirmières devront être formées et recrutées simplement pour les remplacer ; une proportion plus importante encore est observée dans certains pays à revenu élevé.
- Une infirmière sur huit exerce dans un pays autre que celui où elle est née ou été formée.

Un rapport conjoint de l'OCDE et de l'Union européenne sur les mesures prises par les pouvoirs publics pour lutter contre la pandémie dans 36 pays d'Europe, a souligné que « les pénuries d'infirmières déjà observées se sont exacerbées au plus fort de l'épidémie, notamment parce que de nombreuses infirmières ont elles-mêmes été infectées par le virus [...] La croissance de la demande de personnels infirmiers devrait se poursuivre dans les années à venir en raison du vieillissement de la population, sachant que de nombreuses infirmières approchent de l'âge de la retraite. »

Infirmières travaillant à l'étranger : les États-Unis recensent le plus grand nombre d'infirmières étrangères diplômées, estimées à près de 197 000 ; le deuxième pays est le Royaume-Uni avec plus de 100 000 infirmières formées à l'étranger, suit l'Allemagne qui en compte 71 000 et l'Australie, avec 53 000. L'OCDE en conclut que « la pandémie de COVID-19 a révélé une fois de plus que les infirmières formées à l'étranger sont des atouts essentiels pour les systèmes de santé de nombreux pays de l'OCDE. La pandémie a non seulement mis en lumière le rôle et le dévouement conséquents des agents de santé de première ligne, mais elle a également fait ressortir le problème profondément enraciné des pénuries de personnel et la contribution notable des infirmières étrangères aux personnels de santé. »

RÉGION AFRICAINE DE l'Organisation mondiale de la Santé (OMS)

Dans une étude de la Banque mondiale portant sur la Communauté de la santé de l'Afrique orientale, centrale et australe dans 16 pays (**Afrique du Sud, Botswana, Eswatini, Kenya, Lesotho, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Seychelles, Soudan du Sud, Zambie, Zimbabwe**), il a été relevé que l'émigration des infirmières réduisait le réservoir d'infirmières dans ces pays « d'origine ». Cela signifie que ces pays peuvent « être confrontés à des pénuries d'infirmières au vu de leurs besoins, empêchant la réalisation des objectifs de développement durable », cela « entraîne des coûts directs et indirects pour les pays d'origine, notamment les frais de formation ainsi que les salaires et les recettes fiscales perdus. »

Afrique du Sud :

Enquête menée auprès d'infirmières gestionnaires, dans un hôpital en zone rurale, en Afrique du Sud. Elles étaient confrontées, au quotidien, à des pénuries de personnel infirmier liées à la pandémie, se traduisant par des arrêts de travail dus à l'infection à la COVID-19 ou à cause de l'infection des membres de la famille vivant sous le même toit. La pénurie s'est intensifiée en raison de départs en retraite anticipée, de démissions ou de décès d'infirmières.

Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) :

Enquête en ligne, 1 000 réponses d'infirmières, 15 pays de la CEDEAO, avril-mai 2020. La plupart des infirmières ont signalé un stress modéré (78 %) ou intense (10 %) ; la proportion d'infirmières présentant un stress normal ou faible ne s'élevant qu'à 12 %.

Ouganda :

395 infirmières de cinq hôpitaux ont répondu à l'enquête, en février 2021. Quarante pour cent ont signalé des niveaux élevés de surmenage. Les facteurs prédictifs du surmenage des infirmières étaient liés au manque d'EPI disponibles et à l'augmentation de la charge de travail.

RÉGION DES AMÉRIQUES DE L'OMS

Amérique latine :

Une évaluation récente de l'impact de la pandémie sur les personnels de santé dans cinq pays d'Amérique latine, publiée par l'OMS et portant sur la Bolivie (État plurinational de), le Chili, la Colombie, l'Équateur et le Pérou, a confirmé que la pandémie est survenue alors qu'ils ne disposaient pas d'effectifs en nombre suffisant, et soulevé la question essentielle de la pérennité : « Le plus grand défi à venir est d'élaborer des mécanismes pour ventiler les ressources humaines pour la santé nouvellement recrutées afin de réduire les écarts d'avant la pandémie et de maintenir les améliorations de leurs conditions d'emploi, telles que les augmentations de salaire, elles-mêmes dépendant en grande partie de l'identification de sources de financement adéquates. »

Brésil :

Enquête en ligne auprès d'infirmières et de techniciens en soins infirmiers de quatre hôpitaux (n=499), août-septembre 2020. Le surmenage a été identifié chez 60 agents (12 %) ; la prévalence étant plus élevée chez les infirmières (17 %).

Canada :

Au Canada, il a été souligné que le nombre de postes vacants d'infirmières diplômées et d'infirmières psychiatriques diplômées a presque doublé, passant de 12 860 au premier trimestre de 2020 à 22 425 au deuxième trimestre de 2021.

1. Enquête menée auprès de 1 705 infirmières de première ligne, juillet-novembre 2020 (dont 782 ont déclaré prendre en charge des patients atteints de COVID-19). Une prévalence de fatigue chronique, une mauvaise qualité des soins, un degré moindre de satisfaction professionnelle et une plus forte intention de quitter leur employeur, ont été constatés chez les infirmières prenant en charge les patients atteints de COVID-19.

2. Enquête menée auprès de 3 676 infirmières, juin-juillet 2020. Cinquante-deux pour cent ont signalé des niveaux insuffisants de dotation en personnel infirmier, 49 % ont indiqué qu'elles ne sont plutôt pas d'accord concernant la disponibilité d'EPI en quantité suffisante sur leur lieu de travail, près de la moitié de l'échantillon (47 %) répondaient aux critères

définissant un potentiel trouble post-traumatique. Les infirmières mal notées dans la plupart des indicateurs de sécurité au travail étaient plus exposées au trouble post-traumatique, à l'anxiété et à la dépression.

États-Unis d'Amérique :

Les projections d'emploi 2020-2030 du Bureau of Labor Statistics indiquent que les effectifs d'infirmières diplômées devraient passer de trois millions en 2019 à 3,4 millions en 2030, et que 194 500 postes d'infirmières diplômées se libéreront chaque année si l'on tient compte des départs à la retraite et autres départs.

1. Une étude portant sur les infirmières et les patients de 254 hôpitaux des États américains de New York et de l'Illinois entre décembre 2019 et février 2020 (c'est-à-dire juste avant la pandémie), a conclu que « les infirmières des établissements hospitaliers étaient surmenées et travaillaient en sous-effectif dans les semaines précédant la première vague de cas de COVID-19, ce qui posait des risques pour la santé publique¹. »

2. Enquête menée auprès des agents de santé (20 665 réponses, dont 2 301 infirmières de 124 établissements), 2020. Le surmenage a été signalé chez 63 % des infirmières, et 56 % d'entre elles ont également fait état d'une surcharge de travail. Environ un médecin et une infirmière sur trois interrogés déclaraient souhaiter réduire leur nombre d'heures de travail. Un médecin sur cinq et deux infirmières sur cinq souhaitaient abandonner leur métier. Le surmenage, la charge de travail et le stress en rapport avec la COVID-19 étaient associés à l'intention de réduire les heures de travail ou de démissionner, tandis que se sentir valorisé était fortement associé à une probabilité moindre de réduire les heures de travail ou de démissionner.

3. Enquête menée auprès de 400 infirmières de première ligne, 2021. Vingt-deux pour cent ont indiqué qu'elles pourraient quitter leur poste actuel, 60 % ont déclaré qu'elles sont plus susceptibles de partir depuis que la pandémie s'est déclarée, le manque de personnel, la charge de travail et la charge émotionnelle étant les raisons les plus évoquées.

4. Enquête auprès de 5 000 infirmières et infirmières gestionnaires, 2021. L'impact de la pandémie sur la volonté de partir a été jugé élevé dans l'ensemble, les chiffres les plus élevés figurant parmi les infirmières ayant 25 ans d'expérience ou plus et parmi les gestionnaires / administratrices. Onze pour cent de l'échantillon total ont indiqué qu'elles ont l'intention de quitter leur poste, 20 % se déclarant indécises. « Si l'on additionne celles qui ont l'intention de partir et de celles qui sont indécises, cela pourrait provoquer une instabilité au sein des effectifs si l'on n'inverse pas la situation. »

RÉGION DE L'ASIE DU SUD-EST DE L'OMS

Inde :

Enquête menée auprès de 120 infirmières de première ligne dans le service des urgences d'un centre de soins tertiaires du nord de l'Inde, août 2020. Les infirmières ont connu un niveau moyen à grave de surmenage se traduisant par un affaiblissement émotionnel et la dépersonnalisation.

L'Inde a mis en place un modèle de « formation à l'export », qui a conduit à une hausse spectaculaire du nombre d'écoles de soins infirmiers. En 2000, 30 établissements proposaient le baccalauréat en sciences infirmières, une formation recherchée à l'échelon international : ce nombre est passé à 1 326 en 2010 et à 1 996 en 2020. La quasi-totalité de ces écoles (1 833, soit 92 %) sont dans le secteur privé.

Le **Bangladesh**, l'**Inde**, l'**Indonésie** et le **Pakistan** figurent parmi les pays ayant enregistré les pénuries d'infirmières les plus importantes (en termes quantitatifs) en 2018.

RÉGION EUROPÉENNE DE L'OMS

Allemagne :

En 2019, le nombre moyen de postes vacants d'infirmière diplômée en soins de longue durée était de 15 000 et en soins intensifs de 12 400. En moyenne, il fallait 205 jours pour pourvoir un poste d'infirmière en soins de longue durée et 174 jours pour une infirmière en milieu hospitalier.

Deux enquêtes auprès de gestionnaires d'infirmières de soins de longue durée, avril 2020 (532), décembre 2020 (301). L'envie régulière ou très régulière de quitter la profession depuis le début de la flambée épidémique a augmenté de façon notable, passant de 12,8 % dans la première enquête à 20,3 % dans la deuxième.

Belgique :

Enquête par Internet ; 1 135 infirmières de soins intensifs. Deux tiers des infirmières des soins intensifs étaient exposées à un risque de surmenage, un risque à mettre en relation avec leurs conditions de travail durant la première vague de pandémie de COVID-19.

Espagne :

Enquête nationale, 11 560 infirmières ayant répondu à l'enquête en avril 2020. Le manque d'équipement de protection individuelle a été signalé comme un problème d'importance vitale ; 80,2% ont signalé des conséquences psychologiques élevées ou très élevées du fait de la COVID-19 ; 29,5% des infirmières ont déclaré des symptômes de COVID-19.

Irlande :

Enquête en ligne auprès de 2 642 infirmières et sages-femmes en Irlande, août-septembre 2020. Cinquante-deux pour cent d'entre-elles ont vu un patient dont elles avaient la charge mourir à cause de la COVID-19, 82,72 % ont déclaré que la COVID-19 les a atteint psychologiquement et 61 % ont envisagé d'abandonner la profession.

Pays-Bas :

Enquête nationale auprès des infirmières des unités de soins intensifs, 726 infirmières, septembre 2020. Des symptômes d'anxiété, de dépression et de trouble post-traumatique ont été signalés par respectivement 27,0 %, 18,6 % et 22,2 % des infirmières ayant répondu à l'enquête.

Royaume-Uni :

Le National Health Service (NHS) en Angleterre a signalé un taux de vacance de 10,5 % pour les infirmières diplômées, au 30 septembre 2021 (39 813 postes vacants). Des prévisions récentes indiquent qu'il faudra 69 000 infirmières supplémentaire d'ici à 2024 / 2025 pour satisfaire la demande croissante liée à la pandémie.

Enquête en ligne du Royal College of Nursing menée auprès de 9 577 membres, octobre 2021. Soixante-quatorze pour cent des infirmières déclarent travailler souvent un nombre d'heures supérieur à ce qui est indiqué dans leur contrat, au moins une fois par semaine ; 68 % déclarent sentir une trop forte pression au travail et 62 % déclarent être trop occupées pour dispenser le niveau de soins qu'elles souhaiteraient. Cinquante-sept pour cent des sondées ont déclaré qu'elles envisagent ou prévoient de quitter leur emploi (l'enquête menée l'année précédente indiquait que 36 % des sondées envisageaient de quitter leur

emploi). Les raisons les plus fréquemment citées sont le sentiment d'être sous-estimées (70 %), de subir une pression trop forte (61 %), l'épuisement (60 %), le manque de personnel (59 %) et le faible niveau de rémunération (53 %).

Suisse :

Si aucune mesure n'est prise, il manquera 65 000 infirmières, tous niveaux de formation confondus, d'ici à 2030. Cela s'explique en partie par le fait que seule la moitié environ du nombre d'infirmières requis à l'avenir en Suisse suit actuellement une formation. Un tiers des infirmières travaillant dans les hôpitaux suisses sont formées à l'étranger. Durant la pandémie, cette forte dépendance à l'égard de personnels étrangers a posé des problèmes : lorsque les pays ont fermé leurs frontières pour limiter la propagation du virus, la Suisse a été contrainte de négocier avec les pays limitrophes afin que le personnel de santé puisse continuer de franchir la frontière pour se rendre au travail.

RÉGION DE LA MÉDITERRANÉENNE ORIENTALE DE L'OMS

Égypte :

Échantillon de 207 infirmières travaillant dans des hôpitaux universitaires, mars-avril 2020. Plus de la moitié ont signalé une augmentation de la charge de travail et du stress.

Iran (République islamique d') :

Enquête menée auprès de 479 infirmières participant à la lutte contre la COVID-19, Iran, juin 2020. L'étude relève des liens avérés entre des troubles post-traumatique, l'état de santé général, la demande d'emploi et le stress au travail, se traduisant par une volonté de roulement.

Liban :

Enquête en ligne menée auprès des infirmières membres de l'ANI, juillet-octobre 2020, 511 réponses. Deux infirmières sur cinq ont indiqué que rien ne les ferait renoncer aux soins infirmiers (40,6 %) ; mais presque autant (38,3 %) ont indiqué qu'elles ne souhaitaient plus être infirmière, mais que leur famille avait besoin de leur salaire ; un quart des sondées ont indiqué qu'elles envisageaient de travailler à l'étranger (24,8 %).

Oman :

Enquête nationale, 1 130 infirmières ayant répondu, août 2020. 75,6 % ont déclaré être stressées, 44,2 % éprouvent de l'anxiété, 38,5 % se sentent déprimées et 73,7 % ont des troubles du sommeil.

Qatar :

Enquête menée auprès de 512 infirmières, août-septembre 2020. Les infirmières au Qatar souhaitaient que s'opère un plus grand roulement durant la COVID-19, comparé à la période avant qu'elle ne se déclare ; les infirmières travaillant dans un service COVID-19 pendant plus de trois mois étaient beaucoup plus nombreuses à souhaiter un roulement, comparé à celles qui n'y travaillaient pas.

RÉGION DU PACIFIQUE OCCIDENTALE DE L'OMS

Australie :

Le Ministre fédéral de la santé a récemment déclaré que les infirmières étrangères postulant un emploi en Australie « pourraient contourner les restrictions de voyage, obtenir un vol et occuper des emplois essentiels » durant la riposte à la pandémie, et que l'afflux international

d'infirmières a été « fortement perturbé » par la fermeture des frontières internationales. Les frais de transport et ceux liés à la quarantaine seront également pris en charge, le « pont aérien » étant majoritairement composé d'infirmières originaires de Grande-Bretagne, d'Irlande et d'autres pays, où l'équivalence des qualifications en matière de soins infirmiers est reconnue par les autorités réglementaires australiennes.

1. Enquête en ligne, 11 000 réponses, août-octobre 2020. 44,11 % des sondées se sont déclarées légèrement ou extrêmement inquiètes pour leur santé et leur sécurité personnelle ; 16,63 % des sondées ont demandé un soutien en matière de santé mentale ou un soutien moral auprès de prestataires externes ; près de la moitié (46,74 %) a déclaré que leur charge de travail a nettement ou légèrement augmenté ; environ la moitié se déclarait légèrement ou extrêmement inquiètes concernant la dotation adéquate en personnel (53,18 %), le bien-être de leurs collègues (52,15 %) et la combinaison appropriée de compétences sur le lieu de travail (51,43 %).

2. Enquête en ligne menée auprès des infirmières des soins de santé primaires (637 réponses), 2020. Vingt-deux pour cent ont déclaré avoir envisagé de démissionner, les raisons principales étant l'inquiétude liée à leur sécurité physique et mentale ; seul un quart environ des sondées ont déclaré disposer en permanence de blouses et de masques P2 / N95.

Chine :

Enquête en ligne menée auprès d'infirmières de première ligne en milieu hospitalier, février 2020, 4 692 réponses. La santé mentale générale des infirmières de première ligne était globalement mauvaise durant la flambée de COVID-19 ; 9,4 % d'entre elles ont souffert de dépression ; 6,5 % ont signalé des pensées suicidaires.

Japon :

Enquête nationale menée auprès de 2 765 gestionnaires d'hôpitaux, septembre 2020. Les hôpitaux désignés pour accueillir les patients atteints de COVID-19 ont affiché un taux de départ d'infirmières plus élevé, à savoir 21,3 %, contre 11,3 % dans les autres établissements.

Philippines :

Enquête menée auprès de 261 infirmières de première ligne dans cinq hôpitaux de recours prenant en charge la COVID-19. Il a été démontré que la peur de la COVID-19 réduit la satisfaction au travail et augmente la volonté de rotation organisationnelle et professionnelle chez les infirmières de première ligne.

République de Corée :

1. Enquête menée auprès de 2 489 infirmières, avril-mai 2020. 72,8 % des sondées ont déclaré avoir subi un traitement injuste, tel qu'un changement de poste forcé, un congé individuel forcé, un changement d'unité de travail forcé ou un congé sans solde.

2. Enquête menée auprès de 340 infirmières dans sept hôpitaux publics, octobre 2020. Les infirmières prenant en charge des patients atteints de COVID-19 souhaitaient en plus grand nombre des rotations, comparé aux autres infirmières : « une réduction du stress lié aux ressources humaines est essentielle pour atténuer la volonté de rotation des infirmières. »

Taiwan :

Enquête menée auprès de 12 596 infirmières ayant répondu, avril 2020. 52,3 % étaient rattachées à des hôpitaux désignés pour traiter la COVID-19, et 7,1 % ont dispensé des



Conseil International des Infirmières
La voix mondiale des soins infirmiers



soins à des patients atteints de COVID-19. La proportion d'infirmières présentant des niveaux élevés d'affaiblissement émotionnel était nettement plus élevée dans les unités de soins intensifs et dans les service prenant en charge la COVID-19.
